



« *Serviteurs du Christ et des pauvres* »

LA PERSONNE DU RELIGIEUX ORIONISTE

Fidélité et prophétie en dialogue avec les périphéries
de la pauvreté et de la nouvelle évangélisation

Document Final

Montebello della Battaglia (PV), 16 Mai – 5 Juin 2016

PRÉSENTATION

Très Chers confrères, Fils de la Divine Providence.

Le 14^e Chapitre général a été célébré à Montebello della Battaglia du 16 mai au 5 juin 2016, avec le thème « Serviteur du Christ et des Pauvres » dans la perspective de la « Fidélité et prophétie en dialogue avec les périphéries de la pauvreté et de l'évangélisation ». Maintenant, je suis à mesure de présenter à toute la Congrégation le document finale, après un petit travail de révision du Conseil générale qui, naturellement, n'a pas touché au contenu voulu et approuvé par la « communauté » des 44 Pères capitulaires.

Le document que nous avons maintenant dans nos mains constitue la « Magna Carta » pour le programme du sextennat. Il doit être lu et pensé, dans les différentes instances de la vie de la Congrégation, pris en considération pour la programmation et repris, ensuite, pour des évaluations opportunes et des *relances*. Surement il nous aidera dans la fidélité créative au charisme de Saint Louis Orione, dans l'application concrète dei principes des Constitutions et des Normes et, surtout, nous aidera à « *observer avec grande humilité et doux amour le Saint Évangile* » (cf. *Const.* Art. 4).

Comme il nous a accompagnés dans le cheminement vers le 14^e Chapitre générale, San Louis Orione nous accompagnera, comme guide et intercesseur auprès du Seigneur, aussi dans le cheminement que dans l'application pratique et concrète des orientations capitulaires.

Arriva comme à un arbre

Au symbolisme de l'arbre – comme on le dit – on ne peut pas s'échapper. En effet, l'image de l'arbre est riche en sens (la graine, les racines, le tronc, les fruits...) et a toujours servi comme métaphore pour indiquer des valeurs profondes et universelles. C'est un symbole présent, avec une polysémie extraordinaire et une richesse, dans beaucoup de passages de la Sainte Écriture et a été

aussi utilisé par Don Orione pour rendre intelligible son premier plan en ce qui concerne la Petite Œuvre. Je reporte ses paroles : « c'est une plante nouvelle, poussé aux pieds de l'Église et dans le jardin d'Italie... se développant d'année en année, sous la lumière et la chaleur de Dieu... c'est une plante unique, mais avec différentes branches, toutes vivifiées par un unique lymphe, toutes tournées vers le ciel, fleurissant d'amour à Dieu et aux hommes. (Nel Nome, 130-131).

Le symbolisme de l'arbre est si universel et puissant pour le message qu'il transmet, au point que les Pères Capitulaires ne pouvaient manquer d'en utiliser et cela est arrivé le jour du 27 mai, avant l'audience avec le Saint Père, quand nous nous sommes mis à l'écoute de la Parole de Dieu durant la Célébration Eucharistique dans l'Église Sainte Anne au Vatican.

L'évangéliste Marc, dans le péricope de ce jour liturgique, racontait que Jésus, ayant faim, s'approcha d'un figuier, plein de feuilles, pour voir « s'il y trouverait quelque fruit, mais s'en étant approché, il ne trouva rien que des feuilles » (cf. *Mt* 11,11-25). C'était un arbre sans fruits, plein de feuilles, exubérant d'apparence, mais non productif.

Cette page de l'Évangile dit beaucoup à la Congrégation pensée comme « une plante unique avec beaucoup de branches ». Une Congrégation, s'il était comme un arbre plein de feuilles et sans fruit, pourrait être exubérante et voyante, peut être fascinante, mais serait sans force expressive et peu incisive pour diffuser la connaissance et l'amour de Jésus Christ, de l'Église et du Pape, spécialement dans le peuple. Il serait, en outre incapable d'unir le peuple au Siège Apostolique à travers l'apostolat de la charité ; il serait, enfin, une Congrégation qui a perdu la vie de la diaconie, la voie du service à Dieu et aux hommes.

La Sainte Messe en ce jour, juste après le choix des membres du nouveau gouvernement générale, a été l'occasion pour remercier le Père Flavio Peloso et tout son Conseil – les Pères Achille Morabito, Eldo Musso, Silvestro Sowizdrzal, João Batista de Freitas

et Fulvio Ferrari – parce qu’ils ont guidé la Congrégation durant le sextennat 2010-2016, en maintenant sa qualité et son efficacité en produisant des fruits de charité et de fidélité charismatique selon l’esprit de Saint Louis Orione.

C’est notre devoir maintenant de continuer dans le même élan en nous demandant : que puis-je faire, que dois-je faire, que pouvons-nous et devons-nous faire ensemble pour que la Congrégation continue à être un bel arbre avec beaucoup de fruits ?

Quel fruit du 14^e Chapitre générale ?

Le Chapitre – come normalement cela arrive – a élaboré son document finale, résultat d’un itinéraire qui a commencé avec les réflexions personnelles, lesquelles ont conflué dans ce qu’on appelle le « Chapitre de la communauté » et, dans une étape successive, au « Chapitre provinciale ». En tenant compte de cet itinéraire, c’est vraie l’affirmation selon laquelle « nous étions tous en Chapitre ». Maintenant, avec le document en main, cela s’avère aussi vrai que nous nous reconnaissons tous dans ce document, parce que, dans la distinction des différentes instances et dans le respect des différentes compétences, le document est le résultat d’une œuvre collective.

Nous avons écrit un document, mais – nous devons nous demander - c’est cela le fruit du Chapitre ? Non ! Il faut répondre avec force : le document n’est pas le « fruit » qu’on se doit d’attendre du Chapitre. Surement – pour rester dans le vaste contenu du symbolisme de l’arbre – il est le « fertilisant » valide que nous utilisons come instrument technique pour reconstruire, conserver et augmenter la fertilité de la « plante unique avec beaucoup de branches ». Répandu aux pieds de notre « plante » personnelle, communautaire, provinciale et de congrégation, avec humilité et plein de confiance en la Divine Providence, promouvra sa croissance et son développement et ses fruits verrons, « trente pour un, soixante pour un, cent pour un » (cf. *Mt* 4,8). Enfin, pour renchérir : le succès du Chapitre (« *produit du fruit au centuple* », cf. *Lc* 8,8) ne sera mesuré sur les parole écrite, mais par la capacité et la disponibilité de se

laisser impliquer personnellement et communautairement par l'esprit des lignes d'actions proposées. Si cela venait à se réaliser, on pourra humblement percevoir que « *au milieu dans les places des villes* (là où sont les orionistes) ... *se trouve un arbre de vie* (partie de la plante unique avec beaucoup de branches) *qui produit des fruits chaque mois* » (cf. *Ap* 22,2).

C'est précisément pour cela que nous devons considérer le 14^e Chapitre générale comme un Chapitre pas encore conclu. En vérité cela vaut pour chaque Chapitre, mais compte tenue de la spécificité de son orientation et de sa méthodologie, c'est particulièrement vrai pour le 14^e de notre histoire. Donc, il se conclura seulement à la veille de celui que sera le 15^e.

Il me semble de pouvoir deviner que, durant la phase précédente au Chapitre, nous nous sommes laissés conduire, presque naturellement, par le « Principe de la Transfiguration ». Selon la dynamique de ce principe, le Chapitre générale comme « la plus grande assemblée » de la Congrégation nous attirait toujours vers le haut, nous parlant spécialement du rêve de Don Orione. En effet, notre exercice – guidé par le cahier personnel de réflexion – était toujours un mouvement qui partait, pour ainsi dire, « du bas », par la lecture de notre situation de vie, quelque fois avec la reconnaissance de beaucoup de manquements, pour nous faire parvenir en haut avec des propositions de renouvellement intérieur et de croissance : c'était la dynamique de la « transfiguration orioniste ».

Maintenant que le Chapitre a été célébré et que nous avons examiné, réfléchi et décidé en fonction de la contribution de tous les confrères, il nous est offert la « **Magna Carta** » pour la programmation du sextennat. Donc, avec le document en main, c'est le moment de mettre en marche un autre principe, celle de l'incarnation. Selon ce principe, les questions à se poser sont les suivantes : comment incarner et mettre en pratique les options faites par le Chapitre ? Quels choix généraux, provinciaux, communautaires et personnels pour être « Serviteur du Christ et des pauvres », dans l'aujourd'hui de notre histoire et dans le contexte dans lequel nous sommes insérés ?

Il s'agira de répondre aux questions suivantes dans les instances suivantes :

- ✓ Le *Conseil générale* présente la rédaction finale du document et prépare le projet du sextennat avec des initiatives opportunes de programmation générale, spécialement à travers l'action des secrétariats.
- ✓ Les *Provinces* réalisent l'Assemblée de Programmation pour planifier les stratégies « en vu de la mise en pratique » de ce qui été décidé au Chapitre générale et propose aussi des « solutions aux problèmes de la Province » (cf. Norma 169). Une fois la programmation provinciale réalisée, le Conseil provinciale est le sujet principal pour réaliser, accompagner et vérifier l'application de ce qui a été décidée.
- ✓ Les *Communautés* et les *religieux singulièrement*, assumeront le *Projet* de la Congrégation spécifié par la planification provinciale et décideront les choix d'actuation dans la vie et dans l'apostolat communautaire et personnel.

Tenant compte de ces deux principes – transfiguration et incarnation – nous observerons comment cela se réalise, chaque six ans, une dynamique de réflexion et d'application pratique qui part de la base (des religieux singulièrement, communautés et Chapitre provinciale), et se confronte au sommet (Chapitre générale) et retourne à la base pour être réalisé, spécialement à travers la planification de l'Assemblée de programmation.

La spécificité du document du 14 Chapitre

J'ai eu la possibilité de participer à certaines rencontres promues par le Conseil générale précédant dans lequel il a été demandé des suggestions pour l'organisation du Chapitre. Un premier moment était durant l'assemblée de vérification à Aparecida en 2013 et puis, dans deux autres rencontres en 2015, le premier avec les Provinciaux et le second avec les référents méthodologiques. Certainement, faisant mémoire de beaucoup de ligne d'action et de nombreuses décisions du Chapitre précédent,

on s'est mis tous d'accord pour proposer pour le 14^e Chapitre un parcours différent, qui soit orienté sur l'essentiel (même avec peu de parole) et plus simple. Donc, avec un regard, aussi rapide, sur le document que nous avons en main, on remarquera que les Pères capitulaires ont décidé de préparer seulement 7 lignes d'action sur lesquelles on articulera le projet du sextennat 2016-2022. Ces lignes correspondent aux aspects de la vie religieux. Je rappelle les titres : 1) l'humanité du religieux, 2) le religieux vie de Dieu, 3) le religieux identifié dans le charisme, 4) la relation vitale avec la communauté, 5) le religieux en mission : témoignage et service, 6) l'apostolat de la congrégation don à l'Église, 7) vers les périphéries existentielles du monde.

Chaque ligne d'action a été développée indiquant : a) *un objectif à atteindre*, précis et vitale ; b) *un parcours à réaliser conçu comme une action prolongée* dans le temps scellée par des *initiatives* pour favoriser la *capacitation* (rendre capable) *des religieux à atteindre l'objectif* ; c) chaque ligne d'action a été introduite par un *rappel à la situation que l'exige et aux valeurs/critères religieux qui la motivent* (Don Oriane, Magistère, Constitutions...).

Dans la structure de chaque ligne d'action, il est important de noter que l'on part toujours d'une vérification sur notre situation, c'est-à-dire d'une lecture de la réalité orioniste. Cette analyse est le résultat des contributions parvenues au Chapitre, pour lesquels on reconnaît clairement le point de vue spécifique du religieux orioniste et qui est exprimé en mode synthétique et ponctuel. Ensuite, il y a les motivations qui offrent les sources pour rappeler valeurs et critères importants qui aident à juger la situation et à mettre en mouvement un parcours de conversion, avec divers initiatives et propositions.

Il revient tout spécialement à l'Assemblée de programmation de transformer les lignes d'action en un projet concret de Province. Dans la réalisation d'un si important engagement, chaque Province pourra compter avec la participation – de droit – des propres délégués aux Chapitre générale. C'est cela un signe important de liaison entre l'Assemblée et le Chapitre, une

indication sûre de communion et de continuité avec les intuitions du 14^e Chapitre générale.

Cher Confrères, je vous invite, non pas seulement à lire ce document, mais surtout à l'utiliser dans notre programmation à tous les niveaux. Comme j'ai dit, c'est notre « Magna Carta » de programmation et d'orientation pour le sextennat. Il pourra nous aider pour « produire des fruits » de bien selon le charisme de Don Orione, de sorte que la « plante unique avec beaucoup de branches » puisse « se ployer sous le poids de ses fruits ».

Allez, en marche ! « *On reconnaît chaque arbre à ses fruits* » (cf. *Mt* 12,33; *Lc* 6,44). Que le grand arbre de notre Congrégation fleurisse et donne beaucoup de fruits, bons et pleins de *caritas* divine.

Avec Don Orione, *Ave Maria e avanti !*

P. Tarcisio Vieira
Supérieur général

Approuvé par le Conseil général à Rome, le 21 septembre 2016
Fête de Saint Mathieu Apôtre et Évangéliste

**DISCOURS DU SAINT PÈRE FRANÇOIS
AUX PARTICIPANTS DU CHAPITRE GÉNÉRAL
DE LA PETITE ŒUVRE DE LA DIVINE PROVIDENCE
(DON ORIONE)**

Chers frères et sœurs,

Je suis heureux de vous rencontrer à l'occasion de votre Chapitre General. Je vous salue cordialement, à commencer par le nouveau Supérieur General, que je remercie pour ses paroles et à qui je souhaite un bon travail de même qu'à ses Conseillers.

Nous sommes tous en marche sur les pas de Jésus. L'Église entière est appelée à marcher avec Jésus sur les voies du monde, pour rencontrer l'humanité d'aujourd'hui qui a besoin – comme l'écrivait Don Orione- du « pain du corps et du divin baume de la foi » (*Lettre II*, 463). Pour incarner dans l'aujourd'hui de l'histoire cette parole de votre Fondateur et vivre l'essentialité de son enseignement, vous avez mis au centre de la réflexion du Chapitre Général votre identité, résumée par Don Orione dans cette qualification de « *serviteurs du Christ et des pauvres* ». La voie maîtresse est de garder toujours unies ces deux dimensions de votre vie personnelle et apostolique. Vous avez été appelés et consacrés par Dieu pour rester avec Jésus (cf. Mc 3,14) et pour Le servir dans les pauvres et dans les exclus de la société. En eux, vous touchez et servez la chair du Christ et grandissez dans l'union avec Lui, en vigilant toujours que la foi ne devienne pas idéologie et que la charité ne se réduise pas à la philanthropie, et que l'Église ne finisse pas pour être une « ONG ».

Être serviteur du Christ qualifie tout, ce que vous êtes et ce que vous faites, cela garanti votre efficacité apostolique, rend fécond votre service. Don Orione vous recommandait de « chercher à guérir les plaies du peuple, en soigner les infirmités, aller à sa

rencontre dans le moral et le matériel : de cette manière, votre action sera non seulement efficace, mais profondément chrétienne et salvatrice » (*Écrits* 61, 114). Je vous encourage à suivre ces indications ; elles sont des plus vraies ! En effet, en faisant ainsi, vous n'imiterez pas seulement Jésus bon Samaritain, mais vous offrirez aux gens la joie de rencontrer Jésus et le salut qu'il apporte à tous. En effet, « ceux qui se laissent sauver par Lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l'isolement. Avec Jésus Christ, naît et renaît toujours la joie » (Exort. Ap. *Evangelii gaudium*, 1).

L'annonce de l'Évangile, spécialement de nos jours, demande beaucoup d'amour au Seigneur uni à une grande hardiesse. J'ai su que, le Fondateur étant encore vivant, dans certains endroits⁰ on vous appelait « les prêtres qui courent », parce qu'on vous voyait toujours en mouvement, au milieu des gens, avec les pas de qui est empressé. « *Amor est in via* », rappelait Saint Bernard, l'amour est toujours sur la route, l'amour est toujours en marche. Avec Don Orione, moi aussi je vous exhorte à ne pas rester renfermé dans votre milieu, mais à « sortir ». Il y a tant besoin de prêtres et de religieux qu'ils ne renferment pas seulement dans les institutions de charité – pourtant nécessaires – mais qu'ils sachent aller au delà des ses confins, pour porter dans chaque endroit, même le plus éloigné, le parfum de la charité du Christ. Ne perdez jamais de vue que ni l'Église, ni votre communauté religieuse, au contraire, le cœur doit être là dans votre « cénacle », mais ensuite, il faut sortir pour porter la miséricorde de Dieu à tous, sans distinction.

Votre service à l'Église sera d'autant plus efficace, autant que vous vous efforcerez de soigner votre adhésion personnelle au Christ et votre formation spirituelle. En témoignant la beauté de la consécration, la vie bonne de religieux « serviteurs du Christ et des

pauvres », vous serez d'exemples pour les jeunes. La vie génère la vie, le religieux saint et heureux suscite de nouvelles vocations.

Je confie votre Congrégation à la protection maternelle de la Vierge Marie, vénérée par vous comme « Mère de la Divine Providence ». Je vous demande, s'il vous plaît, de prier pour moi et pour mon service à l'Église, parce que moi aussi je sois en chemin. Je vous donne la Bénédiction Apostolique, sur vous et sur vos confrères, plus particulièrement sur ceux qui sont âgés et malades, et sur tous ceux qui partagent le charisme de votre institut.

Pape François

LETTRE À LA FAMILLE ORIONISTE

Montebello della Battaglia, 31 mai 2016

Très Chers frères et sœurs de la Famille orioniste,
Le XIV Chapitre général ouvert au Sanctuaire de la Très Sainte Vierge de la Garde de Tortona, près de notre Fondateur et à de ses premiers compagnons: Don Sterpi, Don Pensa, Don Goggi et le Canonique Perduca, est presque terminé. Encouragés par nos saints de famille, nous avons commencé les travaux capitulaires avec le désir de parcourir de nouveau, même dans un contexte social, ecclésial et économique très différent, leurs pas, pour continuer à être signe dans le monde, comme serviteurs du Christ et des pauvres. En voulant assimiler jusqu'au fond la grande richesse charismatique que notre histoire nous a laissé, en profitant du lieu significatif où nous nous trouvons, nous avons commencé les travaux dans la même Salle du Chapitre général qui a élu le premier successeur de Don Orione.

Pendant les semaines passées, nous avons tâché de rêver une Congrégation nouvelle, nouvelle dans la fidélité au charisme, dans la communion fraternelle et dans le zèle apostolique. Pour réaliser ce projet, nous sommes revenus au rêve de Don Orione, où beaucoup de personnes, de chaque peuple, nation et langue, étaient réunies, dans une seule famille, sous le manteau de la Vierge Marie. Ces gens-là, protégés par le manteau bleu, en conservant leur propre culture, leur propre langue et leur propre race, faisaient expérience d'unité. Nous aussi, en appartenant à différentes Provinces, avons expérimenté la joie de la rencontre et d'un travail qui nous a demandé d'accueillir et d'intégrer nos dons et nos limites.

Un moment particulièrement positif du Chapitre a été la participation des sœurs, des consacrées de l'ISO, de quelques amis

du Mouvement Laïcal Orioniste et collaborateurs. Leur présence a renouvelé la joie d'appartenir à une Famille qui respire d'un unique charisme à porter au monde entier, « avec le pas rapide de qui il a hâte » (Pape François aux participants du 14^o Chapitre général). En effet, notre charisme est un don que nous ne pouvons pas tenir pour nous seulement et, pour qu'il ne flétrisse pas, il a besoin d'aller par les voies du monde, vers les humbles, immergés dans le feu des temps nouveaux.

En voulant l'incarner dans l'aujourd'hui de l'Église et du monde, nous avons tâché d'exprimer des Lignes d'action qui mettent en lumière notre identité de Serviteurs du Christ et des pauvres, en tenant unies, comme le Pape François nous l'a recommandé, les tensions spirituelles présentes dans notre identité: *«Vous avez été appelés et consacrés par Dieu pour rester avec Jésus (cf. Mc 3,14) et pour le servir dans les pauvres et les marginalisés de la société. En eux, vous touchez et servez la chair du Christ et vous grandissez dans l'union avec Lui»* (Pape François aux participants du 14^o Chapitre général). La formulation de l'itinéraire qui marquera la vie de la Congrégation dans le prochain sexennat nous a convaincus, encore plus, de la valeur de notre appel, vocation à conserver, à renouveler et à donner.

Comme il advient en chaque Chapitre général, nous avons élu les supérieurs qui nous guideront dans le prochain sexennat. Et comme ils ont eu à le répéter plusieurs fois, ils désirent nous servir, en parlant à nos cœurs, convaincus que quelques renouvellements personnel, communautaires et de Congrégation, ne pourront pas commencer si nous ne leur offrons pas notre totale disponibilité. Cela nous demande des attitudes d'ouverture et de collaboration.

Très Chers, nous sentons l'exigence de vous remercier pour votre participation au Chapitre général, débuté avec la contribution élaborée dans les communautés et qui a continué, en ces jours-ci, avec le soutien de la prière. Même si vous n'avez pas été avec nous

physiquement, nous avons senti votre proximité. Cette attitude fraternelle qui nous a été largement manifestée, a fait du Chapitre général un précieux temps de Congrégation, où tous, et non seulement les délégués, avons été protagonistes dans l'accueil d'un don qui nous dépasse, qui « engendre vie ... et suscite de nouvelles vocations » (Pape François, aux participants du 14^o Chapitre général).

Il reste maintenant le devoir le plus important, celui de réaliser les indications que le Seigneur nous a donné en ces semaines de réflexion. C'est un devoir qui demande l'adhésion et l'engagement de tous, pour revenir à l'origine de notre vocation, à la chaleur du premier amour. Nous sommes sûrs que, du ciel, Don Orione nous aidera à réaliser ce qu'il a imploré pour nous.

Que Marie, Mère de la Divine Providence et notre patronne, intercède du ciel, pour nous.

Les confrères du 14^o Chapitre général

RELIGIEUX MEMBRES DU CHAPITRE

Conseil général

1. Père PELOSO Flavio (*supérieur générale*)
2. Père MORABITO Achille (*vicairé générale*)
3. Père MUSSO Eldo Rubén (*conseiller générale*)
4. Père SOWIZDRZAŁ Sylwester Janusz (*conseiller et secrétaire générale*)
5. Père DE FREITAS João Batista (*conseiller générale*)
6. Père FERRARI Fulvio (*conseiller et économiste générale*)

Autres membres de droit

7. Père SIMIONATO Arcángel Roberto (*ex supérieur générale*)
8. Père ROCHA Jorge Henrique (*procureur générale*)

Province Madre della Divina Provvidenza (Roma)

9. Père FUSI Aurelio (*directeur provincial*)
10. Père ONDEI Pierangelo
11. Père GIAROLO Giovanni
12. Père GROPPETTO Walter
13. Père CAROLLO Giovanni
14. Père VERRILLI Leonardo
15. Père D'ACUNTO Alessandro
16. Père LEMBO Alessandro
17. Père MACCHI Maurizio

Province Matka Boska Częstochowska (Warszawa)

18. Père BARANOWSKI Krzysztof (*directeur provincial*)
19. Père GOŁĘBIAK Adam
20. Père JASEK Piotr
21. Père KROMKA Leszek

Province Nuestra Señora de la Guardia (Buenos Aires)

22. Père AIME Gustavo (*directeur provincial*)
23. Père CADENINI Omar
24. Père FORNEROD Fernando
25. Père MARTÍN Hernán Cruz
26. Père TROMBINI Raúl

Province Nossa Senhora de Fátima (Brasilia)

27. Père VIEIRA Tarcísio Gregório (*directeur provincial*)
28. Père DE BONA FILHO João
29. Père ROSA Zenildo
30. Père DOS SANTOS Ademar José

Province di Nossa Senhora da Anunciação (São Paulo)

31. Père THOMAZELLA Rodinei Carlos (*directeur provincial*)
32. Père BOGAZ Antonio Sagrado
33. Père DEBOITA José

Province Notre Dame d’Afrique (Bonoua)

34. Père AKA Basile (*directeur provincial*)
35. Père KOUASSI Assamouan Pierre
36. Père MEDA Serge
37. Père DZANKANI Jean-Baptiste Komi

Vice-Province di Nuestra Señora del Pilar (Madrid)

38. Père PARIS ALONSO José (*directeur vice-provincial*)
39. Père DE LA RED MERINO Laureano

Vice-Province Nuestra Señora del Carmen (Santiago)

40. Père VALENZUELA RAMOS Sergio Felipe (*directeur vice-provincial*)
41. Père OLIVARES FERNANDEZ Álvaro Rodrigo

Délégation Mother of the Church (Roma)

42. Père FERRARI Oreste (*directeur délégué*)
43. Père DYER Malcolm George

Représentant des Frères (cf. Const. Art. 140)

44. Frère SILANES Jorge David (*N.S. de la Guardia*)

CONSEIL DE PRÉSIDENTE

Père Flavio PELOSO – *président*

Père Tarcísio Gregório VIEIRA – *1^{er} vice-président*

Père Fernando Héctor FORNEROD – *2^e vice-président*

Père Sylwester Janusz SOWIZDRZAŁ – *secrétaire*

Père Jorge Henrique ROCHA – *1^{er} vice-secrétaire*

Père Aurelio FUSI – *2^e vice-secrétaire*

INVITES

(du 19 au 24 mai 2016)

1. Père BOSCHI Marcelo (*coordinateur de la mission aux USA, Délégation Missionnaire « Mother of the Church »*)
2. Fra Ivan SEVÀ (*représentant des Ermites, Province « Madre della Divina Provvidenza », Roma - Italie*)
3. Sr. SPAGNUOLO Maria Mabel (*supérieure générale des Petite Sœurs Missionnaires de la Charité, Roma - Italie*)
4. Sr. ZAGÓROWSKA Maria Sylwia (*vicairie générale des Petite Sœurs Missionnaires de la Charité, Roma - Italie*)

5. Sr. ROJAS Maria Vilma (*supérieure de la Province « Mater Dei », Italie*)
6. Sr. RAVAOARISOA Maria Françoise (*supérieure régionale “Marie Reine de la Paix”, Madagascar*)
7. Mme ORRÙ Rita (*responsable générale ISO*)
8. M RODRIGUEZ MENDEZ Javier (*responsable générale du Mouvement Laïcal Orioniste*)
9. Mme SANO Armanda (*secrétaire générale du Mouvement Laïcal Orioniste*)
10. Mme ZALBA Virginia (*responsable territoriale du Mouvement Laïcal Orioniste, Argentine*)
11. Mme CARVALHO VILELA VALVERDE Edilaine (*responsable territoriale du Mouvement Laïcal Orioniste, Brésil*)
12. M MARTÍN FERNÁNDEZ Carlos (*représentant du Mouvement Juvenile Orioniste, Madrid - Espagne*)
13. M FRANCHINI Roberto (*consultant de l'Équipe Provinciale, Gènes - Italie*)
14. M COBZARU Ciprian (*administratif à Voluntari - Roumanie*)
15. M WALCZAK Andrzej (*administratif à Warszawa - Pologne*)
16. M NG'ANG'A John Kiguru (*administratif à Nairobi - Kenya*)

LE NOUVEAU CONSEIL GÉNÉRAL

Les jours 25 et 26 mai, le Chapitre a pourvu à l'élection du nouveaux Conseil général qui restera en charge dans le sexennat 2016-2022

Père Tarcísio Gregório VIEIRA
supérieur générale

Père Oreste FERRARI
vicair¹

Père Fernando Héctor FORNEROD
conseiller²

Père Pierre Assamouan KOUASSI
conseiller³

Père Laureano DE LA RED MERINO
conseiller⁴

Père Fulvio FERRARI
conseiller et économ⁵

¹ Avec compétence sur *Vie religieuse, Formation initiale et permanente, Frères et Ermites.*

² Avec compétence sur *Pastorale juvénile-vocationnelle, Pastorale éducative, Groupe d'Études Orionistes, Communications et le Bureau de Presse Orioniste (USO).*

³ Avec compétence sur *Pastorale paroissiale, Pastorale missionnaire, Œcuménisme et Dialogue interreligieux.*

⁴ Avec compétence sur *Œuvres de Charité, Institut Séculier Orioniste, Réalités laïcales (Mouvement Laïcral Orioniste, Amis de Don Orione, Anciens Élèves, Oblats).*

⁵ Avec compétence sur *Économie et Pastorale administrative, Organismes liés à la Maison Générale (ENRIs, Fondation « Don Orione », SEV-Orione '84).*

Le Supérieur général, dans la rencontre du Conseil général du 7 juin 2016, a conféré les charges à chaque Conseiller (*Const.* 176) et nommé le secrétaire générale.

Père Sylwester Janusz SOWIZDRZAŁ

*secrétaire général*⁶

BREF HISTORIQUE DU CHAPITRE

- **16 Mai** : Le 14^e Chapitre General commence le jour de la Fête de Saint Luis Orione au Sanctuaire Notre Dame de la Garde de Tortona avec la concélébration, (à 18h), présidée par le Supérieur Général, le Père Flavio Peloso, à laquelle ont participé tous les Pères Capitulaires et plusieurs autres Confrères. Après la célébration, avec un bref rite près de la relique du Corps de Don Orione, a été effectué l'appel des Pères capitulaires, marquant ainsi le début du Chapitre. Dans la soirée, les Pères capitulaires se sont rendu à Montebello della Battaglia.
- **17 Mai** : Les pères se sont réunis dans la salle du Premier Chapitre général (à la Villa Lomellini a Montebello), où a eu lieu une brève célébration avec le chant « *Veni Creator* ». Juste après, tous passèrent dans la Salle Capitulaire, suivi d'une brève présentation des Capitulaires. Le Père Flavio Peloso, après vérification de la présence de les Pères Capitulaires, déclara officiellement ouvert le XIV^o Chapitre General. Les scrutateurs furent élus. Le Supérieur général présenta le Rapport de

⁶ Cf. *Const.* 184, 186.

gouvernement sur le sexennat avec une large vision sur la vie de la Congrégation. L'économiste général le Père Fulvio Ferrari présente la partie économique du Rapport. Au terme, furent élus cinq Réviseurs du Rapport du Supérieur général, lesquels se sont retirés pour le travail de révision.

- **18 Mai** : Pendant que les Réviseurs continuaient leur travail, les Directeurs provinciaux font un rapport sur la situation des Provinces. A moitié de la matinée, terminé le travail des Réviseurs, on écoute leur relation, suivie des discussions. Dans l'après-midi, a été lu le Règlement du Chapitre, avec proposition de quelques modifications suivi de l'approbation. A la suite a été effectué l'élection de la Présidence du Chapitre.
- **19 Mai** : Commence le cycle des trois conférences, suivies chacune d'un travail en 4 groupes. La première conférence, exposée par le père Amedeo Cencini, canossien, professeur et expert de psychologie et formation, était axé sur le thème : « *Lecture pédagogique et indications formatives a la lumière de ce qui est ressorti des Chapitres provinciaux et de l'Enquête sociologique.* » A la suite, Mgr José Rodriguez Carballo, secrétaire de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique a présenté la conférence sur le thème : « *La vie consacrés dans l'Église aujourd'hui, urgences, attentes, développement* ». Le soir arrivent les Invités qui resteront jusqu'au 24 Mai.
- **20 Mai** : Le Père Vito Orlando, directeur de l'Institut des Sociologie de l'Université Pontificale Salésienne de Rome fit la « lecture sociologique de l'enquête sur « *La personne du religieux Orioniste* » : *donnés à prendre en compte et indications pour le chemin.* » Ont pris part a la conférence aussi les invités (Religieux, Religieuses et Laïcs). Dans l'après-midi, ont été présentés les résultats des travaux des groupes par les rapporteurs sur les trois conférences. Par la suite, le Président du Chapitre donne

des informations sur l'organisation du travail du chapitre sur le thème central avec la formation de 5 Commissions de travail.

- **21 Mai** : Les Pères Capitulaires et les Invités se sont rendus à Sant 'Alberto di Butrio pour une petite recollection : une visite à l'Ermitage a été effectué, suivie de la conférence de l'Évêque de Tortona Mgr Francesco Vittorio Viola sur le thème de la charité dans 1 *Cor* 13,1-13 et l'Eucharistie. Après le déjeuner, les Pères ont salué les Frères de Saint Albert et sont repartis pour Tortona dans la maison de « Braccia e cuore » (*Bras et cœur*), pour écouter les expériences de frontière, certaine sur place, d'autre par liaison télématique, suivie par un espace de réflexion et de questions. Viennent présentées les conférences suivantes : « Braccia e Cuore » (Tortona), « Projet Gurisae » par liaison avec l'Uruguay, une vidéo de la Pologne sur la Maison des sans fixe demeure, une vidéo de la « Rainha da Paz » (Campos do Jordão), une vidéo sur les Badjao des Philippines et l'expérience du Boschetto de Gènes. Au soir on retourne à Montebello.
- **22 Mai** : Dimanche, les pères s'organisent pour visiter différents lieux aux alentours.
- **23-24 Mai** : les travaux sur le thème central du chapitre débutent, composées des 7 dimensions de la vie du religieux. Les Capitulaires, repartis en 5 commissions lisent « *l'Instrumentum laboris* » qui comprend le matériel parvenu des Chapitres et Assemblées provinciaux et le texte des 3 défis et des 3 orientations élaborés dans les derniers jours sur la base de la lecture de la réalité présentée par les 3 experts. S'ouvre la réflexion et le débat pour converger sur les lignes d'actions à proposer pour la décision du Chapitre Général. Ils sont traités aussi les « Autres thèmes ». Les travaux sont alternés en commissions et en assemblée. Le soir, les Invités laissent le Chapitre.

- **25 Mai :** Dans la matinée, les résultats des travaux des différentes commissions sont rapportés. Dans l'après-midi a eu lieu l'adoration du Saint Sacrement en silence. De retour dans la salle, après l'invocation du Saint Esprit, est élu le nouveau Directeur Général, le Père Tarcisio Gregorio Vieira. Après la proclamation, le Père Tarcisio Vieira reçoit les hommages des confrères présents dans la salle et des Religieux orionistes présents dans la maison. Le nouveau Supérieur Général assume la présidence du Chapitre General et on procède à l'élection du Vicaire, le Père Oreste Ferrari, et de l'Économe Général, le Père Fulvio Ferrari.
- **26 Mai :** Dans la matinée, le chapitre élit les 3 Conseillers généraux manquant (le Père Fernando Hector Fornerod, le Père Pierre Assamouan Kouassi et le Père Laureano de la Red Merino). Dans l'après-midi c'est le départ en car pour Rome, pour participer à l'audience avec le Pape François. Les pères sont reçus dans la maison d'Accueil Jean Paul II, à la Maison provinciale de Monte Mario et à la Curie Générale.
- **27 Mai :** Les Capitulaires se retrouvent dans l'Église de Sainte Anne au Vatican pour l'Eucharistie célébrée par le Père Tarcisio G. Vieira. Durant la Sainte Messe, le nouveau Supérieur General et son Conseil émettent la profession de foi et serment de fidélité. Juste après, les Peres et les Invités se réunissent dans la Salle Clémentine dans le Palais Apostolique, où ils rencontrent Pape François. Le Pape adresse aux Capitulaires un message spécial et salue personnellement tous les Capitulaires et les Invités. Le soir, les Capitulaires rentrent à Montebello.
- **28 Mai :** Les Capitulaires finissent les travaux en commission.
- **29 Mai :** Dimanche, les Capitulaires s'organisent pour visiter différents lieux.

- **30 Mai – 01 Juin** : Les résultats des travaux de Commissions sont présentés et les lignes d'actions sont définitivement approuvés. Commencent alors les travaux de réforme des *Normes*.
- **01 – 03 Juin** : Les capitulaires travaillent en assemblée, modifiant et mettant à jour les *Normes*.
- **04 Juin** : Les Capitulaires se retrouvent dans la Salle du Chapitre, puis de nouveau en groupe pour traiter certains thèmes particuliers suggérés par les Capitulaires. Le soir, tous se retrouvent dans la Salle du Premier Chapitre Général où sont signés par chaque capitulaire les actes et les délibérations du chapitre. Terminé cet acte, le Directeur Général déclare clos le 14^e Chapitre général des Fils de la Divine Providence, suivie d'une prière d'action de grâce.
- **05 Juin** : Les Capitulaires se rendent en pèlerinage à la Porte Sainte de la Cathédrale de Tortona et après la prière du Jubilé, ils visitent les lieux que Don Orione a fréquentés jeune séminariste. La Messe au Paterno a scellé la fermeture officielle du Chapitre.

ABRÉVIATIONS E SIGLES

ADO	Archive Générale de la Petite Œuvre de la Divine Providence. Rome.
<i>Atti</i>	<i>Atti e Comunicazioni della Curia generale della Piccola Opera della Divina Provvidenza</i> , Roma.
CG 12	<i>Cent ans de fidélité créative</i> , Document du 12 ^e Chapitre général des Fils de la Divine Providence (Saint Louis Orione) Ariccia (Rome) 21 juin – 16 juillet 2004.
CG 13	<i>Seulement la Charité sauvera le monde</i> , Document du 13 ^e Chapitre général des Fils de la Divine Providence (Saint Louis Orione) Ariccia (Rome) 30 mai - 23 juin 2010.
CIVCSVA	Congrégation pour les Instituts de Vie consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique.
Const.	<i>Constitutions de Fils de la Divine Providence</i> , Rome, 2012.
CPV	Centre Provincial des Vocations.
EFO	Escuela de Formación Orionita.
EG	Pape François, <i>Evangelii Gaudium</i> , 2011.
FDP	Fils de la Divine Providence.
ISO	Institut Séculier Orioniste.
<i>Lettere</i>	Luigi Orione, <i>Lettere</i> , Postulazione della Piccola Opera della Divina Provvidenza, Roma, 1969. Volumi I e II.
MJO	Mouvement Juvénile Orioniste.

MLO	Mouvement Laïcal Orioniste.
MR	SCRIS, <i>Mutuae Relationes</i> , 1978.
<i>Nel nome</i>	<i>Nel nome della divina Provvidenza; le più belle pagine di Don Orione</i> , 4 ^a ed., Piemme, Casale Monferrato, 2014.
<i>Normes</i>	<i>Normes des Fils de la Divine Providence</i> , Roma, 2012.
ONG	Organisation non gouvernementale.
<i>Parola</i>	<i>La parola di San Luigi Orione</i> , ADO, Roma.
PSMC	Petites Sœurs Missionnaires de la Charité.
<i>Scritti</i>	<i>Gli Scritti di Don Orione</i> , ADO, Roma.
<i>Sui passi</i>	<i>Sui passi di Don Orione; sussidio per la formazione al carisma Dehoniane</i> , Bologna, 1996.
VFC	CIVCSVA, <i>La vie fraternelle en communauté</i> , 1994.

PRIORITÉS ET ORIENTATIONS

1 La première phase du Chapitre général a été dédiée à l'écoute de tout ce qui est parvenu des Chapitres provinciaux et à l'analyse de l'enquête faite aux religieux de la part de certains experts. L'assemblée, après les interventions des rapporteurs et le travail de réflexion dans les groupes, est arrivée à une synthèse sur trois principales urgences/orientations pour le cheminement de la Congrégation. Ensuite cette réflexion a été le point de départ des discussions sur les lignes d'actions

2 A) Former les personnes, les religieux

Préambule : Nos Constitutions nous offrent beaucoup des moyens pour la formation, cependant on constate que les effets dus ne sont pas obtenus parce qu'il manque la sensibilité/appétit à une formation qui nous porte à avoir les mêmes sentiments du Christ (Fil 2,5).

Urgence : Former les personnes à prendre soin de soi et en même temps à prendre soin des rapports communautaires, en fournissant toujours des nouveaux stimulants pour réveiller le don reçu (cf. 2 Tm 1,6), qui souvent brule dans la cendre, même dans ces confrères qui semblent être en crise profonde.

Orientations : donner une continuité à un modèle de formation qui génère transformation, c'est-à-dire une formation plus expérientielle ; au même moment, établir des simples et fréquentes modalités de vérification, avec des indicateurs personnels concrets personnels, communautaires, et apostoliques.

3 B) Mettre au centre la vie communautaire et la valorisation des confrères

Préambule : La difficulté à trouver l'équilibre entre dimension individuelle et dimension communautaire,

rend difficile à expérimenter la communauté comme lieu sain et fécond. Une culture de l'autoréalisation, qui génère l'identification dans le rôle, réduit la disponibilité à la mission.

Urgence : Mettre au centre la vie communautaire et la valorisation des confrères, revoyant les modèles de communautés élaborés au cours des années. Il est urgent passer de la « requête » au « don » de la vie communautaire, en s'efforçant d'être plus constructeurs que consommateurs de la communauté.

Orientations :

Que chaque communauté accomplisse un sérieux discernement pour réussir à créer une ambiance dans laquelle on vit ensemble en simplicité, fraternité et partage.

4 C) Actualiser le charisme

Préambule : Il faut renouveler l'élan évangélisant soit dans les œuvres historiques que dans les nouveaux défis. La fidélité et la prophétie nous demandent à entrer en dialogue avec les périphéries où il convient de porter non seulement la solidarité mais aussi l'annonce.

Urgence : Actualiser le charisme entendu comme vie de l'Esprit, qui se traduit dans la charité. Il est nécessaire de dépasser la simple activité philanthropique, en trouvant la forme pour donner/témoigner Jésus ensemble au service ; il faut tourner à *toucher la chair du Christ*.

Orientations : Réaliser un discernement profond sur les œuvres, de sorte qu'elles soient une expression fidèles et créative du charisme, en privilégiant les œuvres qui ont une plus directe expression de charité ; et favoriser des formes de réalisation du charisme en structure dans lesquelles il y a moins de bureaucratie et plus d'espace pour les expériences simples et fraternelles de service. Il faudra donc avec gradualité en fermer

certaines, en innover d'autres et/ou en ouvrir de nouvelles.

Ligne d'action 1 : L'humanité du religieux

SITUATION

- 5 De l'analyse faite par les diverses provinces, émergent des situations de souffrance dues à l'histoire personnelle et aux contextes socioculturels, qui conditionnent quelque fois le témoignage joyeux du religieux et les relations fraternelles. Cela rend urgente l'attention à l'humanité du religieux. Nos Constitutions nous offrent beaucoup de moyens pour la formation, mais on constate que les effets dus ne soient pas obtenus parce qu'il manque la sensibilité/appétit pour une formation qui nous porte à avoir les mêmes sentiments du Christ (cf. Fil 2,5)

OBJECTIF

- 6 **Mettre décidément en acte une formation permanente intégrale pour assumer et, quand il est nécessaire, soigner sa propre histoire et ainsi croître dans la conformation au Christ.**

MOTIVATION

- 7 **Constitutions art. 110**
« La formation ne peut pas être retenue conclue avec la profession perpétuelle ou avec l'ordination sacerdotale : elle doit nécessairement durer toute la vie »

8 **Pape François, *Discours aux participants du XIV Chapitre Général* (27 mai 2016)**

« En effet, “ceux qui se laissent sauver par Lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de l’isolement. Avec Jésus, naît et renaît la joie” » (EF1).

9 **Itinéraire formatif Orioniste, n° 56**

« Dans le domaine de la formation humaine, il s’avère prioritaire partir d’une profonde connaissance de soi et de sa propre identité. Se connaître, est combien indispensable pour chercher de *se comprendre* et pour *guérir* sa propre existence »

PARCOURS et INITIATIVES

10 Pour favoriser une formation plus expérientielle, à travers un accompagnement personnalisé de chaque religieux, on propose de mettre en acte avec créativité :

11 **A)** Les nombreux instruments dont nous disposons déjà (fiches, projets personnels e communautaire...). De cette manière, établir de simples et fréquentes modalités de vérification avec des indicateurs concrets, personnels, communautaire et apostoliques.

12 **B)** Nouveaux moyens que les provinces devront déceler à partir du contexte dans lequel elles travaillent.

Ligne d’action 2 : Il religieux vit de Dieu

SITUATION

13 La sécularisation qui désormais, marque depuis des décennies notre monde globalisé, amène l’individu à avoir comme horizon presque exclusif de sa propre existence la sphère des

choses terrestres, tandis que s'affaiblit la capacité de vivre en contact avec le transcendant. Aussi le religieux subit d'une manière plus ou moins consciente les conditionnements de ces formes culturelles.

De la lecture de la situation parvenue des communautés, émergent quelques traits positifs. Dans le même temps, on note des difficultés dans la vie de prière soit personnelle que communautaire.

La première fatigue consiste dans le fait de concilier travail et prière. Nous sommes ensuite marqués par l'individualisme. On note le risque d'une prière mécanique, d'habitude qui ne nourrit pas, une prière qui se réduit aux pratique de piété. Le partage spirituel est souvent demandé dans les rencontres de Congrégation, mais rarement réalisée dans les communautés. Par conséquent, on vérifie l'urgente nécessité de promouvoir le retour au « premier amour ».

OBJECTIF

- 14 **Renouveler avec créativité la vie spirituelle, personnelle et communautaire, pour qu'elle soit vraiment relation avec Dieu, source de vie qui anime l'activité apostolique. A son tour, l'activité apostolique anime et donne contenu à la vie spirituelle.**

MOTIVATIONS

- 15 **Don Orione, *Lettres I*, p. 486 [1923]**
« La première charité, nous devons la faire à nous-mêmes ; nous devons prier de plus »
- 16 **Pape François, *Discours aux participants du XIV chapitre général* (27 mai 2016)**

« Votre service à l'Église sera beaucoup plus efficace, lorsque vous vous efforcerez de soigner votre adhésion personnelle au Christ et votre formation spirituelle ».

17 *Perfectae Caritatis*, 8 dans *Constitutions art. 116*

« Que toute notre vie religieuse soit compénétrée de l'esprit apostolique et toute l'action apostolique animée de l'esprit religieux en intime union avec le divin Maître ».

18 *Evangelica Testificatio*, 42 dans *Constitutions art. 67*

« La fidélité à la prière ou son abandon sont le paradigme de la vitalité et de la décadence de la vie religieuse ».

PARCOURS et INITIATIVES

19 Pour identifier les nouveaux moyens d'animation et renouveler/concrétiser tout ce qui est déjà prévu dans nos Constitutions et dans notre tradition sur la vie spirituelle, il faut :

20 **A)** Redéfinir temps et modes pour la prière quotidienne, hebdomadaire (ad es. *Lectio divina* sur l'évangile du dimanche, journée de la communauté), mensuel (par ex. retraite)

21 **B)** Soigner avec une grande créativité la prière.

22 **C)** Favoriser le partage spirituel.

23 **D)** Promouvoir des expériences de prière avec les laïcs

24 **E)** Développer une méthodologie de spiritualité orioniste, en utilisant par exemple le subsidé « *Sur les pas de Don Orione* ».

25 **F)** Établir temps et modalités de vérification sur l'actuation des initiatives.

Ligne d'action 3 : Le religieux identifié dans le charisme

SITUATION

- 26 Le charisme est un don de l'Esprit aux membres d'une famille religieuse, pour l'Église et pour le monde, qui est appelé à être connu, assumé, vécu, interprété et constamment développé en syntonie avec le « Corps du Christ en perpétuelle croissance » (cf. MR 11).
A partir des résultats de l'enquête et des contributions des différentes provinces, il s'avère que beaucoup de confrères trouvent de difficulté à s'identifier avec le charisme.

OBJECTIF

- 27 **Redécouvrir le noyau du charisme orioniste et l'actualiser pour favoriser l'identification du religieux avec lui.**

MOTIVATIONS

- 28 ***Constitutions, art. 5***
« Le but spécial de la Congrégation c'est de répandre la connaissance et l'amour de Jésus Christ, de l'Église et du Pape, spécialement dans le peuple (...) et tout cela grâce à l'apostolat de la charité envers les petits et les pauvres ».
- 29 **Pape François, *discours aux participants du XIV^e Chapitre Générale (27 mai 2016)***
« Vous avez été appelés et consacrés par Dieu pour

demeurer avec Jésus (cf. Mc 3, 14) et pour le servir dans les pauvres et les exclus de la société. (...) Le fait d'être serviteurs du Christ qualifie tout ce que vous êtes, et que vous faites, garantit votre efficacité apostolique, rend fécond votre service ».

30 Pape François, Lettre apostolique *A tous les consacrés*, n. 1

« Raconter sa propre histoire est indispensable pour tenir vive l'identité, ainsi comme pour consolider l'unité de la famille et le sens de l'appartenance de ses membres (...) On pourra découvrir incohérences, fruit des faiblesses humaines, quelque fois peut-être aussi l'oubli de certains aspects essentiels du charisme. Tout est instructif et ensemble devient appel à la conversion. Narrer sa propre histoire est rendre louange à Dieu et le remercier pour tous ses dons ».

31 13^o Chapitre Général nn. 70-71.

« Dans ces années, ont été faits des approfondissements du tipe historique et spirituel sur la figure et les temps de Don Orione. Pour favoriser un grand sens de l'appartenance et incarner mieux le charisme, on avertit maintenant la nécessité d'approfondir la connaissance de notre spiritualité et des constitutions, et de créer des parcours de croissance charismatique ».

PARCOURS et INITIATIVES

32 Pour aider les religieux dans le travail d'identification dans le charisme et l'actualiser, il faut:

33 **A)** Reprendre et approfondir l'étude critique et actualisant de notre spiritualité, de l'histoire (*saints de famille, pionniers de la province*), des sources et des praxis

- pastorales.
- 34 **B)** Réélaborer le plan de la formation charismatique initiale, per le rendre simple, attrayant et réalisable.
- 35 **C)** Soutenir, dans la formation initiale et permanente, des expériences de cohabitation concrète avec les pauvres dans lesquels nous touchons et servons la chair du Christ et grandissons dans l'union avec Lui (cf. François, *Discours aux capitulaires*, 27 mai 2016).
- 36 **D)** Faire usage des fiches de formation permanente pour approfondir l'identité charismatique dans ses différents aspects et promouvoir des expériences de *Lectio* charismatique.
- 37 **E)** Créer des occasions interprovinciales par groupes d'âge dans lesquelles on peut partager des expériences charismatiques.
- 38 **F)** Valoriser les secrétariats comme instruments e voies de médiation et actualisation du charisme.
- 39 **G)** Créer un site de vulgarisation réduit, simple, utile, thématique, accessible dans le domaine de l'Archive Général (ADO).

Ligne d'action 4: La relation vitale avec la communauté

SITUATION

- 40 La communion est un don gracieux de Dieu (mystique), alimenté avec les confrères (ascétique) et offert dans l'apostolat (mission).
Le modèle disciplinaire qui traditionnellement est entrée dans le vécu de la vie consacrée a souligné surtout le « devoir être » et une pure observance de la règle. Aujourd'hui il ne

résulte plus être significatif.

A partir de l'enquête et de notre expérience on découvre qu'il ya un malaise répandu dans les relations et, de la part de certains, de fortes difficultés à s'insérer dans les dynamiques de la vie communautaire comme proposées actuellement.

OBJECTIF

- 41 Repenser les modèles traditionnels de communautés pour vivre la vie fraternelle comme relation vitale avec Jésus et les confrères et construire ensemble une nouvelle famille en Dieu qui évangélise.**

MOTIVATIONS

- 42 Don Orione, *Lettres II*, p. 148 [1934]**
« La Petite Œuvre de la Divine Providence doit être comme une famille en Jésus-Christ. La Congrégation prospérera et sera bénie par le mérite de tous ceux qui contribueront à maintenir l'union et la paix, parce que notre force se trouve dans l'union dont le lien c'est le Christ ».
- 43 Pape François, *Discours aux participants du XIV Chapitre Général (27 mai 2016)***
« Ne perdez jamais de vue ni l'Église ni votre communauté religieuse, au contraire, le cœur doit être là dans votre "Cénacle", mais ensuite, il faut sortir pour porter la miséricorde de Dieu à tous, sans distinction ».
- 44 CIVCVA, *La Vie Fraternelle en Communauté*, n. 23**
« La communauté sans mystique n'a pas d'âme, mais sans ascèse, elle n'a pas non plus de corps. Il faut la "synergie" entre le don de Dieu et l'engagement personnel

pour construire une communion incarnée, pour donner c'est à dire chair et caractère à la grâce et au don de la communion fraternelle».

45 **Constitutions, art. 24**

«La communauté religieuse est notre vraie famille, le lieu du plein développement de notre personnalité humaine et chrétienne, l'environnement le plus propice pour l'instauration de rapports d'amour fraternel et prémices de fécondité apostolique».

PARCOURS et INITIATIVES

46 Pour construire de nouveaux modèles de familles et valoriser ce qui est vitale dans la relation fraternelle, il est nécessaire :

47 **A)** Identifier avec un profond discernement les éléments essentiels de la vie communautaire.

48 **B)** Privilégier, dans la constitution des communautés religieuses, les relations fraternelles plutôt que le rôle institutionnel et la gestion de l'œuvre.

49 **C)** Promouvoir, dans la formation initiale, la capacité de vivre en communauté et la spiritualité fraternelle.

50 **D)** Réaliser dans les prochains six ans des cours internes, ou aussi inter-congrégations, de théologie de la vie consacrée et des dynamiques communautaires.

51 **E)** Développer la capacité à l'écoute empathique, au dialogue affirmatif, à la capacité d'assumer conflits manifestes et latents à la pratique de la correction fraternelle et au partage de sentiments

Ligne d'action 5: Le religieux en mission: témoignage et service

SITUATION

- 52 Tout notre travail a comme finalité l'avènement du règne de Dieu. Dit en langage paulinien et orioniste, notre engagement apostolique, mise à «instaurare omnia in Christo». Toutefois, nous sommes conscient que, parfois notre activité caritative risque de se réduire à un simple geste d'aide et de solidarité, que le service peut être vécu comme un poids ou comme une série d'accomplissements formels et non comme expression d'intériorité contagieuse.
- L'expérience nous rappelle que la fécondité de la mission on peut l'obtenir seulement si le religieux est pourvu d'une forte spiritualité et si son action charitable est enracinée en Dieu. En effet, ce sont évidemment le témoignage de vie et le service du religieux qui peuvent transformer la simple solidarité humaine ou philanthropie en action missionnaire.

OBJECTIF

- 53 Être « serviteurs du Christ et serviteurs des pauvres », en vivant et en réalisant une missionnariété qui implique, dans ce but, les laïcs et les œuvres.

MOTIVATIONS

- 54 Don Orione, *Au nom de la Divine Providence*, p. 142 [1939]
« Nous devons être saints, mais nous faire de tels saints

que notre sainteté n'appartienne pas seulement au culte des fidèles, ni soit seulement dans l'Église, mais transcende et jette dans la société tant de splendeur de lumière, beaucoup d'amour de Dieu et des hommes, au point d'être, plus que des saints de l'Église, des saints du peuple et de la santé sociale. Nous devons être une veine très profonde de spiritualité mystique qui envahit toutes les couches sociales: esprit contemplatifs et actifs, serviteurs du Christ et des pauvres ».

55 Pape François, *Evangelii Gaudium*, n. 88

« L'évangile nous invite à toujours courir le risque de la rencontre avec le visage de l'autre, avec sa présence physique qui interpelle, avec sa souffrance et ses demandes, avec ses joies contagieuses en un constant corps à corps ».

56 Pape François, *Homélie au Congrès ecclésial de Florence*, 10 novembre 2015

« Si nous perdons ce contact avec le peuple fidèle de Dieu, nous perdons en humanité et nous n'allons nulle part. Mais alors, que devons-nous faire, père? – direz-vous. Qu'est-ce que le Pape est en train de nous demander? Il revient à vous de décider : peuple de Dieu et pasteur ensemble ».

57 *Constitutions*, art.116.

« Don Oriane nous a habitué à “voir et à sentir le Christ dans l'homme” et par conséquent à travailler toujours avec zèle, avec ardeur pour la cause de Dieu, de l'Église, des âmes. Par conséquent nous sommes certains que notre action apostolique et caritative entre dans la nature même de la vie religieuse en tant qu'elle constitue un ministère sacré et une œuvre de charité confiée par l'Église et exercés en son nom. Par conséquent que toute

notre vie religieuse soit pénétrée de l'esprit apostolique et que toute l'action apostolique soit animé de l'esprit religieux en union intime avec le divin Maître».

PARCOURS et INITIATIVES

Pour développer une action missionnaire imprégnée de témoignage et du service, les initiatives suivantes sont nécessaires:

- 59 **A)** Partager avec les gens un style tendu à la sobriété, avec des expériences de charité vécues personnellement. Cela soit réalisé dès les années de la formation initiale.
- 60 **B)** Promouvoir des itinéraires de formation commune, partagée avec toute la Famille charismatique. Pour les laïcs collaborateurs, renforcer temps et ressources pour leur offrir une formation charismatico-évangélistrice avec la compétence technico-professionnelle dans divers domaines de notre mission.
- 61 **C)** Continuer l'œuvre de conversion apostolique de nos institutions de charité sans s'arrêter à elles : « passer des œuvres de charité à la charité des œuvres ».
- 62 **D)** Déterminer des simples et périodiques modalités de programmation et de vérification, avec indicateurs concrets, personnels, communautaires et apostoliques; par exemple: examen de conscience, projet personnel et communautaire, bilan apostolique, évaluation de la part des gens, etc.
- 63 **E)** Promouvoir la création au niveau provinciale et/ou local, d'un service innovant et professionnel, de communication efficace/stratégique, tel à rendre visible et partageable la charité qui s'effectue dans les œuvres et dans le service apostolique.

- 64 **F)** Promouvoir la création d'écoles de formation au charisme sur l'exemple de celles réalisées en Argentine (EFO).
- 65 **G)** Promouvoir, dans les Provinces et dans les réalités locales, des rencontres annuelles de partage pour toute la famille Orioniste.
- 66 **H)** Réaliser, en collaboration avec les laïcs, des interventions concrets – non institutionnalisées – de charité et promotion humaine sur le territoire.

Ligne d'action 6: L'apostolat de la congrégation, don à l'Église

SITUATION

- 67 Le contexte mondial révèle une chute verticale de la valeur des institutions, en affaiblissant les références traditionnelles et en mettant au centre les paramètres économiques et globales de la production et de la consommation au détriment des classes les plus pauvres de la population mondiale. L'Église, dans ce scénario, voit diminué le crédit de ses formes institutionnelles qui risquent de rendre opaque son témoignage. Il naît par conséquent l'exigence fortement senti d'un retour aux valeurs évangéliques qui remettent au centre la personne humaine, surtout dans ses situations de fragilité et de faiblesse. Au service de cette vision prophétique, interprétée par le Pape François, la Congrégation se sent interpellée à offrir son don charismatique à travers l'action apostolique.

OBJECTIF

- 68 L'apostolat de la Congrégation doit devenir effectivement un témoignage plus directe de la charité de l'Église pour les plus besogneux, transformant, là où il est nécessaire, les formes de conduction, abandonnant certaines activités ou en engendrant de nouvelles.

MOTIVATIONS

- 69 **Don Orione, *Au nom de la Divine Providence*, p.39 [1920]**
« Nous ne pénétrons pas les consciences, nous ne convertirons pas la jeunesse, nous ne attirerons pas les peuples à l'Église, sans une grande Charité, et un vrai sacrifice de nous, dans la Charité du Christ. Il y a une corruption effrayante, dans la société; il y a une ignorance effrayante de Dieu; il y a un matérialisme, une haine effrayante : seule la Charité pourra encore conduire à Dieu les cœurs et les populations et les sauver ».
- 70 **Pape François, *Discours aux participants du XIV Chapitre Général (27 mai 2016)***
« Dans les pauvres, vous touchez et servez la chair du Christ et croissez dans l'union avec Lui, veillant toujours à ce que la foi ne devienne pas une idéologie et la charité ne se réduise à une philanthropie, et l'Église ne finisse pas par être une "ONG" ».
- 71 **Pape François, *Evangelii Gaudium*, n.27**
« Je rêve un choix missionnaire capable de transformer chaque chose, afin que (...) chaque structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du

monde actuel, plus que pour l'auto-préservation. La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, on peut l'entendre seulement dans ce sens: faire en sorte qu'elles deviennent toutes missionnaires, que la pastorale ordinaire dans toute ses instances soit plus expansive et ouverte, qui mette les agents pastoraux dans un constant comportement de "sortie" et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux à qui Jésus offre son amitié ».

72 **Constitution, cf. art.48**

L'apostolat de la Congrégation comporte un « service préférentiel des pauvres, desquels, au nom du Pape et par fidélité à lui, nous défendrons les droits et les instances ».

PARCOURS et INITIATIVES

73 Pour devenir un témoignage effectif et direct de la charité de l'Église on suggère :

74 **A)** Commencer, soutenir et conclure, à tous les niveaux de la Congrégation, un profond réexamen de toutes les activités (œuvres, écoles, paroisses, etc.), en utilisant le bilan et la planification apostolique comme instrument de planification et de vérification aux actuels besoins dei pauvres.

75 **B)** Approfondir, aussi au niveau théorique et réflexif, l'actualisation des œuvres selon notre charisme, en abandonnant ou en renouvelant celles moins significatives et en ouvrant d'autres plus répondantes aux besoins actuels des pauvres.

76 **C)** Mettre en acte une formation systématique de religieux et laïcs à la spécificité de l'apostolat orioniste.

77 **D)** Former les religieux à la collaboration avec les

- religieuses et laïcs.
- 78 **E)** Réaliser une planification apostolique qui tient en compte le projet diocésain.
- 79 **F)** Promouvoir la collaboration entre les secrétariats au service des activités apostoliques (œuvres, écoles, paroisses, pastorale des jeunes, économie, etc.).
- 80 **G)** Mettre à jour continuellement la connaissance des documents du magistère universel et de ceux de l'église locale.

Ligne d'action 7 : Vers les périphéries existentielles du monde

SITUATION

- 81 Notre époque est conditionnée par une culture qui ne met plus au centre la dignité de la personne humaine. On y ajoute que « dans la culture dominante, la première place est occupée par ce qui est extérieur, immédiat, visible, rapide, superficiel, provisoire » (cf. EG 62). Nous assistons à une multiplication de nouvelles formes de pauvretés – même de type spirituel -, d'émargination, d'indifférence, de corruption, de trafics illicites (organes humains, drogues, armes). Tout cela génère divers « déchets » à commencer des jeunes qui sont toujours plus frustré de l'espérance dans le futur ; des personnes âgées et, d'une manière inattendue, du grand afflux récent des migrants. Dans ce climat, tous les droits fondamentaux de la personne humaine sont compromis : droit à la vie, à l'alimentation, à la santé, à la culture et au travail. Aussi l'ambiance est-elle influencée par les conséquences néfastes des politiques économiques actuelles.

OBJECTIF

- 82 Chercher dans un contexte bien déterminé les réponses plus adaptées aux différentes formes de pauvreté et d'émancipation en donnant vie aux nouveaux germes de charité, pour apporter la miséricorde de Dieu à tous, sans distinction.

MOTIVATIONS

- 83 **Don Orione, *Parole*, V p. 314 (1933).**
« Je le dis tout en regrettant, l'Église n'a pas fait grand-chose dans ce secteur. Le Seigneur a voulu confier à nous ceci, de reconforter les débris de l'humanité, de soulager les heures d'angoisse de nos frères. Il m'est cher de vous le dire ».
- 84 **Pape François, *Discours aux participants du XIVe Chapitre Général (27 Mai 2016)*.**
« Il y a besoin de tant de prêtres et de religieux qui ne se ferment pas seulement dans les institutions de charité (bien que nécessaire) mais qui sachent aller au-delà de ces institutions caritatives pour porter dans chaque milieu, aussi le plus éloigné soit-il, le parfum de la charité du Christ. Il faut sortir pour apporter la miséricorde de Dieu à tous, sans distinction ».
- 85 **Pape François, *Evangelii Gaudium*, n. 203**
« La dignité de la personne humaine et le bien commun sont des questions qui devraient structurer toute la politique économique, or parfois elles semblent être des appendices ajoutés de l'extérieur pour compléter un discours politique sans perspectives ni programmes d'un

vrai développement intégral. Beaucoup de paroles dérangeant dans ce système ! C'est gênant de parler d'éthique, c'est gênant de parler de solidarité mondiale, c'est gênant de parler de distribution des biens, c'est gênant de parler de défendre les emplois, c'est gênant de parler de la dignité des faibles, c'est gênant de parler d'un Dieu qui exige un engagement pour la justice ».

PARCOURS ET INITIATIVES

- 86** Pour rendre les confrères et la famille orioniste capables de répondre aux défis des périphéries existentielles, en continuité avec notre passé et les expériences déjà en acte, il est nécessaire que :
- 87** **A)** La communauté dans le contexte de la réalité locale et en communion avec l'Église particulière, donne des réponses en faveur des nouvelles formes de pauvreté, en travaillant en réseau même avec d'autres institutions, en vérifiant le type de collaboration et les modalités relatives. Dans ce parcours, que soit impliquée la famille orioniste présente dans le territoire, et en particulier les jeunes.
- 88** **B)** Que la communauté réalise stratégies, modalités et vérifications en dialogue continu avec le Conseil provincial, qui veillera à la faisabilité et la continuité des initiatives, proposant aussi autres éventuelles interventions. Rappelons ce que le CG 13 (n°20) avait déjà dit : « Chaque province, dans le prochain sexennat, constitue une nouvelle communauté (où se réalise au moins une expérience significative) qui part pauvrement entre les pauvres ».
- 89** **C)** Promouvoir une formation adéquate pour savoir

travailler en équipe et en réseau.

- 90 **D)** Favoriser une expérience sur le champ des pauvretés –depuis la formation initiale- pour toucher et servir la chair du Christ dans les pauvres et pour croître dans l’union avec lui, en cultivant ainsi le zèle, les sentiments et l’audace apostolique du fondateur.
- 91 **E)** Le Conseil provincial et les communautés encouragent et accompagnent les confrères particulièrement sensibles dans les initiatives en faveur des pauvretés, en favorisant – si nécessaire – une préparation spécifique.
- 92 **F)** Le Conseil général évalue et propose d’éventuelles interventions de solidarité internationale, comme ce qui s’est fait déjà avec le cas de Marsabit au Kenya, ou du tsunami qui frappa les populations de l’Inde, ou comme ce qu’on est en train de faire avec les réfugiés syriens accueillis par notre communauté de Zarqa (Jordanie).

THÈMES PARTICULIERS

A) LES VISITES CANONIQUES

- 93 Un des problèmes signalés dans les communautés est la fréquence des visites canoniques : En six ans, en effet, on en fait trois (une générale et deux provinciales). Cette fréquence peut réduire leur valeur.
- 94 Les deux formes de visites canoniques ont revêtu un caractère différent. Celle provinciale est placée à l’intérieur d’une action de gouvernement continue, pendant que celle générale, appartenant à une instance supérieure et étant

effectuée par des visiteurs qui connaissent moins la réalité locale, a pour objet surtout, de vérifier et encourager l'insertion du cheminement des religieux dans celui de la Congrégation.

- 95 Pour donner une réponse à cette situation, on propose *ad experimentum* d'effectuer durant les prochaines six années deux visites canoniques : une provinciale et une générale, cette dernière avec certaines caractéristiques que nous suggérons à présent.

Caractéristiques de la visite canonique générale

- 96 Elle est effectuée par le Directeur général accompagné d'habitude par le Directeur provincial (ou leurs délégués) et par ceux que le Directeur général voudra s'associer.
- 97 La prospective du Directeur général sera surtout de vérifier si la communauté est en syntonie avec le cheminement de la Congrégation, en donnant les lignes directives ressorties par le dernier Chapitre général.
- 98 La prospective du Directeur provincial cependant sera plus attentive à la vie ordinaire de la communauté, à la manière dont l'apostolat est mené, et à l'accomplissement des normes administratives.
- 99 Que ce soit le Directeur général ou provincial, ils vérifieront si les indications des visites précédentes ont été respectées.
- 100 La Lettre canonique sera communiquée à trois mois de la visite.
- 101 Dans la collaboration entre le Directeur général et provincial, il y aura plusieurs avantages :
- A) Une vision d'ensemble plus complète et adhérente à la réalité de la communauté et de son apostolat ;
 - B) Une majeure synergie entre les deux gouvernements ;
 - C) Les dispositions finales donneront plus de force aux

communautés.

B) LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES EN PAROISSE

- 102** Alors que dans la conduction des paroisses on apprécie bien l'actualisation du charisme (proximité avec les fidèles, amour du Pape et des Évêques, les gestes de charité, etc.) il n'en est pas ainsi dans les dynamiques propres de la vie religieuse.
- 103** Il y a besoin de tenir présent que nous avons fondamentalement deux types :
- A) Les communautés où tous les confrères sont dédiés aux activités paroissiales (même avec d'autres œuvres de charité, mais paroissiales) ;
 - B) Les communautés où la paroisse est insérée dans d'autres institutions (c'est une des activités de la communauté).
- 104** Dans le premier cas, il y a plus de liberté de programmation pour ce qui concerne les dynamiques de la vie consacrée, dans le second cas, il est plus difficile de le faire à cause du fait qu'on est lié aux nécessités des autres activités.

ORIENTATIONS

- 105** En tenant compte des différents contextes sociaux et culturels dans lesquels se trouvent nos paroisses, nous donnons ces orientations :

I - La vie religieuse dans nos paroisses

- 106** Du moment où certains religieux éprouvent des difficultés dans la direction religieuse des paroisses, il est nécessaire de :

- 107 **A)** Renforcer l'identité de la paroisse comme œuvre orioniste conduite par des religieux (cf. CG12, décision 4).
- 108 **B)** Vivre les dynamiques typiques de la vie religieuse dans les communautés et participer aux initiatives de la Congrégation.
- 109 **C)** Harmoniser le projet communautaire en tenant compte du projet pastoral diocésain.
- 110 **D)** Promouvoir la connaissance de nos Normes qui disent : « *La paroisse est confiée à une communauté religieuse et non à une personne ; pour cela, le curé est tenu d'informer et d'impliquer les confrères dans les initiatives pastorales, dans la prise des décisions et dans les comptes rendus administratifs et économiques, suivant les indications de la Congrégation* » (Cf. Lettre de la direction générale en Acte, n° 209, année 2002, pp. 274-287. Le texte fait partie de la nouvelle formulation des Normes).
- 111 **E)** Proposer des lignes directives (vadémécum) d'éléments qualifiant pour la conduction religieuse-orioniste de nos paroisses (Cf. CG12, décision 4).
- 112 **F)** Que le directeur de la communauté et les divers responsables des œuvres participent au Conseil Pastoral Paroissial. On souligne ainsi l'importance de telles œuvres dans la vie de la paroisse même.
- 113 **G)** Favoriser la rencontre des curés à l'intérieur de la même province selon les modalités et les objectifs du Secrétariat Provincial des Paroisses.

II - Le charisme à l'intérieur de la réalité diocésaine

- 114 La présence dans de nombreuses paroisses est une richesse pour l'Église particulière. Elle est en même temps une opportunité pour la diffusion et le développement du charisme. Notre manière d'être et d'agir renforce notre sens ecclésial et est appréciée par les gens.

- 115 Pour cela, nous nous engageons à :
- A) Avoir une spéciale attention aux pauvres à travers des activités caritatives structurées ou non structurées.
 - B) Maintenir un style de vie sobre, simple et proche des gens.
 - C) Divulguer la connaissance de Don Orione.
 - D) Promouvoir la présence du MLO et du MJO.
 - E) Diffuser les documents du Pape et de l'Église locale.
 - F) Participer aux rencontres de la pastorale diocésaine et se rendre disponibles pour des éventuels services demandés par l'évêque.

III - Pastorale vocationnelle et juvénile

- 116 La paroisse offre de précieuses possibilités en ce qui concerne la pastorale juvénile et vocationnelle. En suivant les indications du XIII CG (n. 110), nous insistons sur l'urgence et l'importance de diffuser et d'alimenter la « culture vocationnelle » et de renforcer le Centre Provincial des Vocations.
- 117 Pour cela :
- A) Avoir à cœur les groupes juvéniles dans les différentes paroisses. Qu'ils participent aux activités du diocèse en montrant leurs caractéristiques orionistes.
 - B) Faire une pastorale vocationnelle pour aider les jeunes, selon leur vocation, à embrasser la vie consacrée (FDP, PSMC, ISO ou autres congrégations) ou celle diocésaine.
 - C) Poser une attention particulière dans la formation des jeunes à constituer des familles selon les valeurs chrétiennes.

C) ORGANISATION ET CONTINUITÉ DE LA PASTORALE JUVÉNILE

- 118** La pastorale juvénile-vocationnelle est une urgence et une priorité dans les choix de chaque Province.
- 119** On constate cependant des difficultés d'organisation et de continuité dans la pastorale juvénile-vocationnelle en relation aux fréquentes affectations des religieux et à la fragmentation des programmes.
- 120** Pour garantir l'organisation et la continuité dans la gestion et dans l'animation de la pastorale juvénile-vocationnelle, il faut constituer, là où il y a nécessité, une équipe d'animation, avec pour finalité de programmer et de coordonner les différentes activités.
- 121** Qu'une telle équipe ait les qualités requises suivantes :
- A)** Qu'elle soit coordonnée par un religieux, chargé à temps plein et prolongée dans les années, en étroite collaboration avec le Conseil provincial, à travers le Conseiller en charge.
 - B)** Qu'elle soit formée de religieux et de laïcs enracinés dans le charisme, sensibles et passionnés pour le monde juvénile, mais aussi avec des compétences professionnelles (dans le domaine de la pédagogie, de la psychologie, de la pastorale, de l'animation et de nouvelles techniques de communication).
 - C)** Qu'elle soit dotée d'un fond de caisse suffisant à disposition de l'équipe, qui permette de gérer les activités avec projectualité (cf. CG 12 décision 5).

D) VOCATION DU RELIGIEUX FRÈRE ET DE L'ERMITE

- 122 Le religieux frère et l'ermite, avec leur participation au mystère salvifique du Christ et de l'Église, sont une mémoire permanente, pour tout le peuple chrétien, de combien il est important de faire de sa propre vie un don total à Dieu. Ils nous rappellent en outre que la mission de l'Église, dans le respect des diverses vocations et des ministères qui se trouvent en elle, est unique et partagée par tous. Malgré cela, nous constatons surtout que la vocation du religieux frère n'est pas toujours pleinement comprise et estimée à l'intérieur de la Congrégation.
- 123 Pour cela, nous retenons qu'il est important :
- A) D'approfondir la connaissance du récent document : *Identité et mission du religieux frère dans l'Église* (4 octobre 2015).
 - B) Mettre l'accent, dans la formation initiale, sur la spécificité de la vie religieuse, commune à tous les orionistes.
 - C) Favoriser et développer, en ligne avec les précédents Chapitres, les talents personnels des frères, à mettre au service de l'apostolat.
 - D) Proposer la vocation des frères et des ermites dans toutes les initiatives vocationnelles.
 - E) Programmer des initiatives périodiques de formation et de communion entre les frères.

E) ÉCONOME LOCALE

- 124 Dans de nombreuses communautés, même en tenant compte du manque de religieux, le rôle de l'économe est

assumé par le directeur, et là où il y en a, il n'assume plus sa fonction comme par le passé.

125 Son rôle est encore sans aucun doute valide pour la gestion de l'activité de la communauté religieuse.

126 Pour ce faire on propose :

A) Là où il est possible, que l'on continue à distinguer le rôle du directeur de celui de l'économiste (*Normes*, 222, édition 2012).

B) Là où la gestion est complexe et sujette à des normes spécifiques, l'œuvre peut être conduite par le confrère en charge, aidé par le Conseil de direction/Équipe de direction. Celui-ci présentera périodiquement au Conseil de maison le compte rendu de la gestion de l'activité.

C) Que l'économat provincial étudie les modalités idoines pour exécuter les vérifications périodiques opportunes.

F) DISPOSITIONS DE CARACTÈRE ADMINISTRATIF

127 A) Dépenses *ratione officii*

Les sommes dont les supérieurs peuvent disposer annuellement, pour des motifs de charité envers des confrères ou d'autres, sans nécessité de donner des motivations pour leur destination, mais avec l'obligation d'enregistrer, sont les suivantes :

- Jusqu'à 6 000 dollars pour le Directeur général ;
- Jusqu'à 3 000 dollars pour le Directeur provincial ;
- Jusqu'à 1 500 dollars pour le Directeur vice-provincial et le délégué ;
- Jusqu'à 800 dollars pour le Directeur local.

128 B) Pour aliéner des biens, contracter des dettes ou des obligations

Il est nécessaire d'avoir :

- La licence écrite du Directeur général avec le vote délibératif de son conseil ;
- La licence du Saint Siècle pour les actes dont la valeur dépasse la somme fixée par ce dernier pour les régions particulières, ou ayant pour objet des biens ayant une valeur artistique ou historique, ou donnée à l'Église *ex-voto*.

129 C) Pour l'acquisition de biens immeubles et l'acceptation de donations, d'héritage et de biens avec charges, l'autorisation du Directeur général est nécessaire avec le vote délibératif de son conseil.

130 D) Inventaire des biens mobiliers

Chaque Directeur local a l'obligation de rédiger un inventaire précis des biens mobiliers dont la communauté est équipée, de le mettre à jour chaque trois ans et de le remettre à la fin du mandat. Le gouvernement provincial s'engagera à faire une vérification.

131 E) Directoire technico-administratif

Le gouvernement provincial prévoit dans les manières les plus aptes – directoire technique-administratif, circulaires, rencontres, etc. – à faire connaître aux communautés les dispositions normatives et administratives de la Province et ensuite il en vérifiera l'observance.

132 F) La signature des comptes

La norme 207 (éd. 2012) prévoit que si : « *pour des raisons*

techniques ou de gestion courante d'argent ne soit pas possible de procéder avec les signatures conjointes, les opérations bancaires pour des actes ordinaires ou extraordinaires confiés à une seule personne soient autorisées et contrôlées par des religieux »

Pour garantir un contrôle efficace :

- La où cela est possible qu'on continue avec la double signature, avec les modalités de toujours.
- Qu'on utilise le bilan préventif ainsi que le bilan consolidé comme des instruments de contrôle.
- Que le responsable administratif présente périodiquement au conseil de maison les extraits du compte avec les paiements effectués.
- Que chaque Province évalue comment réaliser les vérifications opportunes, que ce soit au niveau de la communauté, qu'au niveau des œuvres.
- Du moment où les mouvements sont vérifiables, qu'on permette, au niveau de communauté d'utiliser la carte de crédit/dette ouverte au nom de la communauté même.

133 G) Procure

Là où on le juge nécessaire, que le Directeur provincial et son conseil autorisent le Représentant légal de la Province, à délivrer des procurations pour des opérations ou des actes spécifiques, afin de consentir une plus rapide gestion de l'administration locale.

Le procureur est de toutes les façons tenu de respecter toutes les normes établies dans le *Code du droit canonique* et celles de nos *Constitutions*.

134 H) La coopération dans la gestion

La gestion unifiée (au niveau des communautés de zone, de

la Province, de la nation) de quelques biens (es. téléphones, carburants, assurances, véhicules, mais aussi alimentations, sanitaires, scolaires, etc.) peut permettre d'éviter des dépenses considérables. C'est une pratique administrative réalisée dans diverses réalités de gestion. Donc que la Province, tout en consultant les communautés, organisera la gestion de quelques biens en commun.

135 I) Les Rapports économiques entre la communauté religieuse et les religieux au service de la Paroisse.

Qu'ils soient observés à cet effet les indications concernant le devoir du curé de rendre compte de l'administration à son propre supérieur, sur la question du rapport entre l'administration de la paroisse et celle de la communauté religieuse comme spécifié dans la lettre de la Direction générale : Cf. *Atti*, n. 209, année 2002, pp. 274-287).

136 J) Transparence dans l'administration

Pour faire grandir l'authentique esprit de famille et de réciproque collaboration et coresponsabilité, il est nécessaire qu'à tous les niveaux, général, provincial, local et personnel, on s'inspire à une grande transparence dans la gestion des biens économiques.

Donc, à chaque niveau, selon les compétences spécifiques :

- **Projet économique** - La Curie générale et les Provinces élaboreront, chaque année, son propre projet économique, se faisant aider des services professionnels des techniciens. (*Norme*, 198, éd. 2012).

- **Bilan préventif** - Chaque communauté prédisposera, au début de l'année, le bilan préventif. Au cas où c'est nécessaire, l'économat provincial collaborera dans sa rédaction. (*Norme*, 198, éd. 2012)

- **Information économique opportune** - Les Économistes/Directeurs présenteront chaque mois le compte rendu financier de la communauté à son propre conseil. (*Norme*, 226, éd. 2012)

Chaque six mois :

- L'Économiste local présentera au conseil de la communauté le compte rendu institutionnel, afin qu'après son approbation, il puisse être transmis au conseil provincial, au plus tard deux mois de la fin du semestre.

- Le responsable administratif de l'œuvre présentera au Conseil de la maison le bilan fiscal afin que, après son approbation, il puisse être transmis au conseil provincial, au plus tard deux mois de la fin du semestre.

- Les Économistes provinciaux présenteront le compte rendu de la Province et des maisons afin que, avec l'approbation du Conseil provincial, il puisse être présenté au Conseil général, au plus tard trois mois de la fin du semestre.

- L'Économiste général présentera le compte rendu de la Curie Générale et des provinces pour l'approbation. Pour le bilan relatif aux six premiers mois de l'année il s'agira d'un compte rendu, tandis qu'à la fin de l'année on présentera le bilan de toute l'année.

137 K) La Communion des biens

- **Contribution à la caisse commune** : Chaque Province s'engagera à verser à la Direction générale, avant la fin du mois de décembre, les contributions établies et indiqueront les éventuelles aides nécessaires pour des projets particuliers (*Norme*, 221, éd. 2012). Le

Conseil général informera de manière confidentielle les Conseils provinciaux des contributions que les Provinces versent à la caisse commune générale et des aides envoyées à ces mêmes Provinces.

Toutes les communautés, même les plus pauvres, verseront la contribution établie par la province, même aux prix de quelques sacrifices. Outre cette contribution, les communautés qui excèdent dans leur contribution, mettront celle-ci à la disposition de la caisse commune provinciale, comme établie dans nos normes (*Normes*, 221, éd. 2012).

- **Caisse unique** : Les Directeurs locaux s'engageront à faire pratiquer la caisse unique, selon les modalités indiquées par la Direction générale. (*Normes*, 203, éd. 2012).

- **Compte rendu personnel** : Pour développer l'esprit de famille et favoriser l'observance des Constitutions, chaque religieux présentera mensuellement le compte rendu personnel à son supérieur. Aussi, le Directeur général, le provincial, et le directeur local sont tenus de rendre compte de leurs dépenses.

138 L) **Distinction entre bilan fiscal et bilan institutionnel**

Dans quelques notre institution, manque la distinction entre bilan fiscal et institutionnel et il y a des interférences et confusions entre bilan-caisse institutionnel (communauté) et celui fiscal-administratif de l'œuvre. Il est nécessaire, donc, que chaque économe et/ou technicien administratif opère une nette distinction entre bilan institutionnel (communauté-province) et bilan fiscal (œuvre ou plusieurs œuvres). Aussi la paroisse aura-t-elle sa comptabilité distincte.

Dans ce choix, à effectuer de manière décidée et claire, on met les bases nécessaires pour réaliser une bonne et autonome administration.

Si la communauté arrive à intégrer le bilan fiscal-administratif, cela doit résulter clairement comme une intervention programmée de la communauté pour assainir le *déficit* administratif de l'œuvre.

139 M) La tutelle des noms et les armoiries de la Congrégation

On tachera, dans chacune nation où nous sommes présents, à enregistrer, en communion avec nos Religieuses, l'usage exclusif de quelques noms et des armoiries de la Congrégation (*Don Orione, Œuvre Don Orione, Petit Cottolengo, Petite Œuvre de la Divine Providence, Fils de la Divine Providence, institut Don Orione et pareilles*).

On évitera de concéder l'usage de ces noms à des organismes étrangers à nos activités.

On procédera avec beaucoup de prudence à concéder ces noms à des associations et organismes, même s'ils nous sont liés, surtout quand il s'agit de personnes juridiques. Dans l'ordinaire, on n'en concédera l'usage quand de fait nous religieux, nous en avons le contrôle direct ou indirect, non seulement pour les bonnes relations personnelles, mais aussi pour le statut légal.

Outres, le respect des Constitutions et Normes, pour la procédure de constitution d'organisme et d'associations on demandera toujours l'autorisation de la Direction Provinciale.